Accusé de réception en préfecture
021-242100410-20231124-DM20231123\_8-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

### Séance du jeudi 23 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86 Nombre de présents participant au vote : 77

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 7

#### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Monsieur Pierre PRIBETICH Monsieur Thierry FALCONNET Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Rémi DETANG Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Jean-François DODET Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur François DESEILLE Monsieur Dominique GRIMPRET Madame Danielle JUBAN Monsieur Jean-Claude GIRARD Madame Claire TOMASELLI Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN Madame Christine MARTIN Monsieur Antoine HOAREAU Monsieur Nicolas BOURNY Madame Nadjoua BELHADEF Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Brigitte POPARD

Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM Monsieur Laurent GOBET Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Nicolas SCHOUTITH Madame Ludmila MONTEIRO Monsieur Jean-Michel VERPILLOT Madame Kildine BATAILLE Monsieur Christophe AVENA Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Marien LOVICHI Monsieur Georges MEZUI Monsieur Massar N'DIAYE Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Caroline JACQUEMARD Monsieur Stéphane CHEVALIER Madame Céline RENAUD Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Monsieur Bruno DAVID Madame Laurence GERBET Madame Claire VUILLEMIN Madame Stéphanie MODDE Monsieur Olivier MULLER Monsieur Patrice CHATEAU Monsieur David HAEGY

Monsieur Lionel SANCHEZ Monsieur Patrick AUDARD Monsieur Léo LACHAMBRE Madame Hana WALIDI-ALAOUI Monsieur Samuel LONCHAMPT Madame Bénédicte PERSON-PICARD Monsieur Gérard HERRMANN Madame Dominique BEGIN-CLAUDET Monsieur Jean DUBUET Monsieur Patrick CHAPUIS Madame Anne PERRIN-LOUVRIER Monsieur Gaston FOUCHERES Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY Monsieur Jean-Marc RETY Monsieur Jean-marc GONCALVES Monsieur Didier RFLOT Monsieur Patrick BAUDEMENT Madame Monique BAYARD Madame Catherine GOZZI Monsieur Philippe SCHMITT Madame Isabelle PASTEUR Monsieur Philippe BELLEVILLE Monsieur Adrien GUENE Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Cyril GAUCHER Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

### Membres absents :

Madame Catherine VICTOR

Monsieur Frédéric GOULIER

Madame Océane GODARD

Monsieur Denis HAMEAU

Monsieur Guillaume RUET

Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE

DM20231123 8 N°8 - 1/2

#### **OBJET: ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

# Adhésion de Dijon métropole à l'association INTERDOC, le réseau des documentalistes des collectivités territoriales

Créée en 1993, l'association réunit les professionnels de l'information des collectivités territoriales, des centres de gestion, des SDIS et de tout autre établissement public territorial. Ces professionnels exercent des fonctions variées de documentalistes, iconographes, knowledge managers, veilleurs, ...

L'association offre à ses adhérents les moyens d'échanger et de mutualiser leurs pratiques. Elle leur permet aussi d'élever les compétences sur des thématiques innovantes des métiers liés aux fonctions de l'information-documentation. Enfin, elle négocie également des tarifs avec certains éditeurs afin de permettre aux adhérents de conserver ou d'obtenir des abonnements à des ressources numériques relatives à la veille juridique notamment.

Intégrer le réseau d'INTERDOC pourrait être un support efficace pour le service en charge de la Documentation et de l'Information, en terme de réseau, de formation, de ressources et échanges et retours d'expériences et permettrait aussi de diversifier notre offre de ressources numériques grâce aux tarifs négociés par l'association, soit 20% de réduction pour l'abonnement à Doctrine au bénéfice des services juridiques de la collectivité.

C'est pourquoi il est proposé que Dijon métropole adhère à l'INTERDOC pour l'année 2024 à titre d'expérimentation. Si les supports sont jugés satisfaisants, l'adhésion pourrait être renouvelée. L'adhésion à l'association implique une cotisation annuelle de 150 € HT qui couvre un exercice s'étendant du 1 janvier au 31 décembre 2024.

# Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'adhésion de Dijon métropole à l'association INTERDOC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'issue de l'expérimentation si celle-ci est concluante ;
- de s'acquérir de la cotisation, soit 150€ HT pour l'année 2024.

Scrutin Pour: 84 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 7 PROCURATION(S)

Le secrétaire, Monsieur HOAREAU Le Président, Monsieur REBSAMEN

DM20231123\_8 N°8 - 2/2